

Klesia ou les casseroles d'une caisse de retraite



Au lieu des quatre sites antérieurs, le personnel de Klesia a été regroupé dans deux immeubles situés côte à côte dans le quartier parisien des Banneux.

vers des caisses de retraite et de prévoyance ne manque pas de chausse-trappes. À peine née, Klesia a déjà remporté de nombreuses médailles d'argent et de bronze. Mais pour des raisons qui restent incertaines, c'est l'ex-patron de DKO, Christian Schmidt de La Brière, qui s'est vu proposer à la tête de Klesia. L'une des premières décisions du nouveau dirigeant a été de décrire la nécessité d'investir de nouveaux locaux. Motif invoqué : confortement des synergies et économies d'échelle comme on dit chez les bien élevés du

patrimoine. En moins de temps qu'il n'en faut pour accoucher d'un projet d'entreprise, la direction de Klesia a été son devoir de deux bâtiments du quartier des Banneux à Paris. Un bâtiment acheté à 132 millions d'euros. L'autre en créant-tout sur 9 ans. Pourquoi pas ? Surtout que le démantèlement s'est opéré sans consultation du comité d'entreprise. Les élus s'insurgent contre un projet mené à la hussarde, au mépris de la consultation du personnel, et démontrent l'arbitraire de la direction.



La préférence de la caisse de retraite pour le 17^e arrondissement. Un ex-maire adjoint de ce 17^e arrondissement d'UMPistes est vice-président de Klesia.

CONDAMNATION POUR L'ENTREPRISE KLESIA
Jusqu'en fin 2013, l'entreprise fonctionnait sur quatre sites. Soit deux à Paris (gare de Lyon et Charonne) et deux en petite couronne à Vincennes et Montreuil. Même si le rapprochement des personnels sur un même site peut se comprendre, le CE fait valoir que l'acquisition d'un deuxième bâtiment dans le secteur de la gare de Lyon était envisageable. Peine perdue. Malgré les interrogations en interne et les observations faites par les organismes de tutelle de Klesia que sont l'AGIRC et l'ARCCO, le démantèlement s'est opéré à marche forcée

groupes. Avant sa fusion avec DKO. Est-ce à dire que les administrateurs de l'AGIRC et de l'ARCCO entendent difficilement les décisions du nouveau patron de Klesia ? Quelles que soient la durée de son mandat et les propriétés spécifiques de son siège, Christian Schmidt de La Brière n'a pas trop songé à se faire coté logement. Avec 344 954 euros de revenus en 2012 (1), il approche le top 20 des rémunérations des dirigeants du secteur de l'assurance. Nous dit-il : « La Tribune de l'assurance qui affiche sur la homepage de son site Web : « Paritarisme, humanisme, solidarité et responsabilité ». Valeurs assorties d'une promesse : « L'innovation en action ». Ça ne mange pas de pain et ça n'engage que ceux qui veulent bien y croire. »

Bizarrement, sur le site Internet AGIRC-ARCCO, le siège social de Klesia reste au 5-9, rue Van-Cogh, à Paris 12^e, soit le siège social de l'ex-



DES PROCÉDURES EN CASCADE

Christian Schmidt de La Brière (notre photo) doit faire face à deux autres procédures engagées par le CE. L'une porte sur le périmètre d'examen des comptes de l'Association de moyens (groupement chargé de mettre en œuvre les moyens humains et matériels permettant de réaliser les opérations des différents organismes du groupe), sur lequel le CE a gagné en effet, mais Klesia fait appel. Par ailleurs, une audience est prévue le 11 octobre sur la déduction allouée au CE, dont le montant est contesté par la direction. Pour couronner le tout, on notera qu'à l'occasion du dernier comité d'entreprise, tenu en juillet, le DRH et le directeur des affaires sociales se sont vu signifier leur congé immédiat, avec vigiles pour les accompagner sur le pas de la porte.

REPÈRES

8,2 MILLIARDS D'EUROS
C'est le chiffre d'affaires de Klesia en 2013.

3 000
C'est le nombre de salariés dans l'entreprise.

KLESIA S'OCCUPE DE :
1 150 000 entreprises adhérentes en retraite complémentaire.

359 000 entreprises adhérentes en prévoyance santé.

PETITS ARRANGEMENTS ENTRE AMIS

Une première victoire à confirmer donc pour les élus du CE. Mais en fond de scène, on n'a pas fini de s'interroger sur ce affectif très particulier de Christian Schmidt de La Brière pour le 17^e arrondissement de Paris. Décoré de la Légion d'honneur par Nicolas Sarkozy en 2012, il ne manque pas de soutiens à l'UMP, dont le 17^e arrondissement est un des fiefs parisiens actuellement tenu par Brigitte Kuster. Les soutiens UMPistes sont également à l'initiative de l'entreprise puisque Jean-Louis Vincent, ex-maire adjoint du 17^e en charge du commerce et de l'artisan-

faire le poids face à la concurrence. C'est le cas de Maitakoff-Médéric (Côté business, le groupe Morin a pressé le double de son nouveau patron. Mais pour des raisons qui restent incertaines, c'est l'ex-patron de DKO, Christian Schmidt de La Brière, qui s'est vu proposer à la tête de Klesia. L'une des premières décisions du nouveau dirigeant a été de décrire la nécessité d'investir de nouveaux locaux. Motif invoqué : confortement des synergies et économies d'échelle comme on dit chez les bien élevés du

DANS LA PUBLICITÉ, LES TRANSPORTS, L'HÔTELLERIE, LA PHARMACEUTIQUE, DES SALARIÉS COTISENT VIA KLESIA.